

ASSOCIATION LES PANIERS MARSEILLAIS
CONTRAT D'ENGAGEMENT « FLEURS »
SAISON octobre 2021 – mars 2022

Entre l'adhérent des Paniers Marseillais et GAEC floral, « Fleurs de pays du Verdon »
Nous soussignés Lydia et Olivier COINCE, producteurs de fleurs en Agriculture Biologique
(Organisme certificateur : ecocert licence n°116171/12p)

N° Siret 844 734 244 00016

Sis Plaine de Gourbillane 04500 ROUMOULES

- Nous engageons à fournir régulièrement, selon la formule choisie, les bouquets de fleurs cultivés par nos soins, au prix de 10.66 € le bouquet, au signataire de ce contrat.
- Nous engageons à respecter la Charte de l'Association « Les Paniers Marseillais »

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Adresse

Tel e-mail.....

Lieu de distribution : Plaine du Mont

M'engage à prendre :

♦ **1 contrat de 5 mois**, de novembre 2021 à mars 2022 avec 5 bouquets de fleurs pour un montant de 54 €

je choisis le paiement :

par chèque : 1 de 54€ ou 2 de 27€, libellé(s) à l'ordre de « GAEC floral »

par virement : 54€ ou 2x27€

Iban :FR76 1680 7001 8636 3727 3321 416

Intitulé à remplir : « fleur hiver,PDM, nom du contractant »

La livraison aura lieu à Marseille en moyenne une fois par mois. J'en serai averti(e) par le référent « Fleurs » de mon Panier .

Marseille le

Signature de l'adhérent

signature des producteurs

